



Glossaire

Ancien Régime

Période historique, également appelée "époque moderne", s'étendant du 16^e à la fin du 18^e siècle et aux périodes de révolutions, en France et ailleurs en Europe. Le terme désigne aussi l'organisation sociale et politique de cette période.

Avoyer (Schultheiss)

Dès le Moyen Age, dans certaines villes, dont Berne, représentant du seigneur, dans les domaines judiciaire et administratif. Sa mission principale est de présider la haute ou la basse justice. L'avoyer joue un rôle autant politique que judiciaire. Dès le 15^e siècle, à Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure, l'avoyer prend la tête de la ville et de l'Etat et remplit des fonctions analogues à celles du bourgmestre à Bâle ou Zurich.

Chapitre cathédral de Sion

Communauté constituée par les religieux (chanoines) rattachés à la cathédrale de Sion, siège de l'évêque. Au **Moyen Age*** et durant l'**Ancien Régime***, les principales fonctions du chapitre consistent à célébrer les offices à la cathédrale et à Valère, à élire l'évêque (souvent en concurrence avec le pape ou les autorités laïques), à le conseiller et à participer à la direction temporelle et spirituelle du diocèse.

Congrès de Vienne

Congrès se déroulant du 18 septembre 1814 au 9 juin 1815 à Vienne et dont le but est la réorganisation de l'Europe après les guerres napoléoniennes. Il est dirigé par les quatre puissances victorieuses (Autriche, Grande-Bretagne, Prusse et Russie), rejointes ensuite par la France. La Suisse est l'un des objets des négociations. L'entrée du Valais, de Genève et de Neuchâtel dans la Confédération, ainsi que la neutralité perpétuelle de la Suisse, sont deux conséquences du Congrès de Vienne. Les frontières nationales, fixées en 1815, n'ont par ailleurs plus été modifiées.

1

Département du Simplon

Département français créé par l'annexion de la République indépendante du Valais par Napoléon Bonaparte, le 12 novembre 1810. Le Valais est divisé en treize parties nommées "cantons", répartis dans les cercles de Brigue, Sion et Saint-Maurice. Les cercles de Brigue et Saint-Maurice dépendent du préfet du cercle de Sion. Le 29 décembre 1813, l'arrivée de troupes autrichiennes à Saint-Maurice marque la fin de la domination française en Valais et, de fait, du Département du Simplon.

Diète cantonale

Assemblée (*consilium generale* en latin, *Landrat* en allemand) attestée depuis 1301 au moins, réunissant l'évêque et le **Chapitre de Sion***, des officiers épiscopaux et des représentants, nobles à l'origine, des communes et paroisses, regroupées en dizains, du Valais non savoyard. Ce conseil épiscopal devient permanent aux 14^e et 15^e siècles, et est dès lors l'institution où se fait la politique du pays. La Diète a deux sessions ordinaires annuelles, en mai et en décembre, et au besoin des sessions extraordinaires, les "diétines". Elle procède aux élections et traite les affaires importantes ou urgentes. Les dizains rognent de plus en plus les compétences de l'évêque, réduites au 17^e siècle à la présidence des sessions. La Constitution de 1815 confirme l'existence et les compétences de la Diète, et donne quatre voix à l'évêque et quatre à chaque dizain. En 1848, la Diète fait place au Grand Conseil.

Diète fédérale

Jusqu'en 1848, assemblée des députés des cantons. Elle était l'unique organe central de la Confédération. Elle joue un rôle important dans l'intégration des cantons et permet aux élites politiques de se rencontrer. Y sont notamment discutés les questions de politique extérieure et de gestion des bailliages communs.



Dizain

Nom des anciennes subdivisions territoriales du Valais. Les dizains fonctionnent de manière autonome, comme de petites républiques. Jusqu'à la fin du 18^e siècle, le Valais est constitué de sept dizains: Sion, Sierre, Loèche, Rarogne Viège, Brigue et Conches. En 1798, ils sont rejoints par Monthey, Saint-Maurice et Entremont. En 1802, une nouvelle répartition fait passer le nombre de dizains à douze, avec l'ajout de ceux d'Héremence (Hérens) et de Martigny. Une autre division, en 1815, fait de Conthey le treizième dizain. En 1848, le mot "dizain" est remplacé par "district".

Duché de Milan

Etat situé dans le nord de la péninsule italienne, autour de la ville de Milan, érigé au rang de duché en 1395, dominé par la famille Visconti, jusqu'en 1447, puis par les Sforza, de 1450 à 1535. Le duché de Milan entre ensuite sous domination espagnole jusqu'en 1706, puis sous domination autrichienne (1714-1797). Il est alors intégré à la République cisalpine, formée par Napoléon Bonaparte et le Directoire en 1797.

Duché de Savoie

Etat situé sur le nord-ouest de la péninsule italienne et le sud-est de la France actuelle, qui se constitue dès le 11^e siècle sous forme de comté, puis étend son influence dans plusieurs régions alpines et péri-alpines (Valais, Aoste, Pays de Vaud, etc.). En 1416, l'empereur Sigismond I^{er} érige le comté de Savoie en duché, Amédée VIII de Savoie en devenant le premier duc. Repoussés hors du Valais dès 1475, puis hors du Chablais et du Pays de Vaud au 16^e siècle, les ducs de Savoie se tournent alors vers le sud. La Savoie forme, avec la Sardaigne et le Piémont, les états sardes au 18^e siècle, puis devient française en 1860.

Guerres de Bourgogne

Conflits qui opposent les cantons confédérés au duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, entre 1474 et 1477. En 1475, Berne, Fribourg et Lucerne envoient des troupes pour s'emparer du Pays de Vaud, qui appartient majoritairement à la Savoie, alliée de Charles le Téméraire. Le Valais, qui bénéficie d'une combourgeoisie avec Berne, bat les Savoyards à la Planta et s'empare du Bas-Valais. En 1476, le duc de Bourgogne réagit et entre en guerre contre Berne et Fribourg, qui obtiennent l'aide des autres cantons. Charles le Téméraire est défait à la bataille de Grandson (2 mars 1476), à la bataille de Morat (22 juin 1476) et est tué lors de la bataille de Nancy (5 janvier 1477). Les victoires des Confédérés lors des guerres de Bourgogne ont un retentissement important et les souverains européens vont dès lors recruter des soldats suisses pour renforcer leurs troupes.

Guerres d'Italie

Ensemble de conflits se déroulant en Italie de 1494 à 1559, mettant aux prises la France, l'Espagne, le Saint-Empire et la Papauté, autour de l'hégémonie en Italie et en particulier dans le royaume de Naples et le **duché de Milan***. Les guerres d'Italie débutent en 1494 avec l'expédition du roi de France Charles VIII à Naples. Les cantons de Suisse centrale, et à certaines occasions le Valais, profitent de cette période pour assouvir leur volonté d'expansion territoriale vers le sud (Tessin, Valteline, val d'Ossola, etc.). Les Suisses sont également engagés militairement durant tout le conflit, tantôt du côté de la France, tantôt du côté de ses ennemis. En 1512, le duché de Milan devient un protectorat confédéré, après que les Français ont été chassés de Lombardie. En 1515, certains cantons et alliés signent un accord avec le roi de France alors que d'autres, encouragés par Mathieu Schiner, s'y opposent; la Confédération se retrouva ainsi divisée. Cette année-là, les Confédérés sont finalement battus à Marignan et signent en 1516 la **Paix perpétuelle*** avec le roi François I^{er}. Les conflits en Italie se poursuivent jusqu'en 1559 et la signature des traités de Cateau-Cambrésis, mais les Suisses n'y participent plus activement.

Médiation

Période durant laquelle l'acte de Médiation sert de loi fondamentale à la Suisse, du 19 février 1803 au 29 décembre 1813. L'acte de Médiation, élaboré sous l'impulsion de Napoléon Bonaparte, met fin au conflit entre unitaires et fédéralistes, tout en intégrant à la Confédération les nouveaux cantons des Grisons, de Saint-Gall, d'Argovie, du Tessin, de Thurgovie et de Vaud. La Médiation fut suspendue en 1813, année marquant la fin de la domination napoléonienne. Débute alors la période de la Restauration.



Moyen Age

Période historique s'étendant de la chute de l'empire romain au 5e s. après J.-C. à la fin du 15e s. avec l'essor de la Renaissance italienne, la naissance des nations modernes et la découverte des nouveaux continents. Dans le cadre de l'exposition, la période prise en compte s'étend essentiellement du 13e au 15e siècle.

Paix perpétuelle

Après la bataille de Marignan (13 et 14 septembre 1515), de longues négociations s'engagent, qui aboutissent le 29 novembre 1516 à un traité de "paix perpétuelle", conclu à Fribourg entre les 13 cantons confédérés et leurs alliés (l'abbé et la ville de Saint-Gall, les Liges grisonnes, le Valais et la ville de Mulhouse) d'une part et François Ier, roi de France et duc de Milan, de l'autre. Cette paix est renouvelée à maintes reprises et l'alliance française reste jusqu'à la Révolution un pilier de la diplomatie helvétique et un important facteur de la politique intérieure suisse.

Réforme

Ensemble des événements qui conduisent à la division de l'Occident chrétien entre catholiques, défenseurs de l'ancienne foi, et protestants, adeptes de la nouvelle foi. On peut faire débuter la Réforme le 31 octobre 1517, lorsque le moine augustin allemand Martin Luther placarde ses thèses dénonçant le trafic des indulgences sur la porte de l'église de Wittenberg. Ulrich Zwingli est le principal instigateur, avec Jean Calvin plus tard, de la Réforme dans la Confédération, dès les années 1520. Durant les siècles suivants, la division confessionnelle provoquée par la Réforme joue un rôle considérable dans les relations entre les cantons et dans les relations de la Confédération avec les grandes puissances européennes.

République des Sept Dizains

Nom donné à l'Etat valaisan durant l'**Ancien Régime***. Ses organes principaux sont la **Diète*** et la fonction de grand bailli.

République helvétique

Nom officiel de l'Etat créé en Suisse en avril 1798 à la place de l'ancienne Confédération et auquel le Valais est incorporé. La France révolutionnaire, qui souhaite mettre fin à l'**Ancien Régime*** dans la Confédération, y encourage de manière ciblée les partisans de la révolution. En janvier 1798, les troupes françaises envahissent l'ouest du Plateau suisse et instaure, dès avril, la République helvétique. Celle-ci disparaît le 19 février 1803, avec l'acte de **Médiation***, alors que le Valais, pour sa part, reçoit un statut de République indépendante le 5 septembre 1802 déjà.

Sonderbund

Alliance de défense mutuelle conclue le 11 décembre 1845 à Lucerne entre les cantons conservateurs catholiques de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, Fribourg et du Valais, dans un contexte de conflit avec les libéraux-radicaux. Elle avait pour buts la défense de la religion catholique et la sauvegarde de la souveraineté cantonale. La tension entre les deux camps débouche sur une guerre civile, la guerre du Sonderbund, du 3 au 29 novembre 1847. L'armée fédérale, menée par le général Dufour, remporte la victoire et le Sonderbund est dissout.

Waldstätten, ou "cantons forestiers" ou "cantons primitifs"

Ce terme désigne, collectivement, les cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald, dont les relations sont définies dans un pacte en 1315.